

Nombre de membres en

Séance du mardi 22 décembre 2015

exercice: 11

L'an deux mille quinze et le vingt-deux décembre à 20 heures 45 l'assemblée régulièrement convoquée le 18 décembre 2015, s'est réunie en Mairie sous la présidence de Monsieur Pierre, Didier Lamouroux, Maire.

Présents : 6

Votants: 7

Sont présents : Pierre Didier LAMOUREUX, Alain COMBES, Marie-Thérèse LESTAGE, Jérôme PANCHE, Frédéric ARROYO, Michel POSSAMAÏ

Représentés : Dominique BRIFFAUT

Excusés : Jérôme TROLLIET, Gilles GALLÈS, Laurence LEROY, Mayder MARAN

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse LESTAGE

Madame Marie-Thérèse LESTAGE est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 1 décembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

Finances publiques

Monsieur le Maire explique le projet de DM suivant :

- la première et dernière ligne sont les virements de section à section (indispensables à l'équilibre de la DM) ;
- la seconde ligne est une dépense d'ajustement pour le **S**ervice **D**épartemental d'Incendie et de **S**ecours ;
- les années précédentes, les participations mensuelles au **S**yndicat **I**ntercommunal de **R**egroupement **P**édagogique (SIRP) du Haut Benauge (6 200€) étaient réglées de décembre N-1 à novembre N, or pour 2015, le SIRP a émis le titre de décembre avant la clôture des comptes de 2015 afin d'avoir une « justesse » entre l'année comptable et la civile, c'est pourquoi, 13 mois ont été facturés sur l'exercice 2015 ;
- les quatrième et cinquième lignes représentent les remboursements des frais d'énergie (eau, électricité, ...) et de personnel, lorsque Madame Adeline Ortuno va animer un **T**emps d'**A**ctivité **P**ériscolaire (TAP) ;
- la dépense dans « réseaux de voirie » sera utilisée pour l'aménagement du bourg ;
- la dépense dans « construction » est un remboursement de retenue de garantie pour la Maison de Santé.

Vote de crédits supplémentaires - DM 4 - DE 2015 49

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après au budget de l'exercice 2015, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires, de procéder au réajustement des comptes et d'approuver la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES

RECETTES

		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	2 268.95	
6553	Service d'incendie	3 298.85	
6554	Contribut° organismes de regroupement	6 200.00	
758	Produits divers de gestion courante		5 074.28
758	Produits divers de gestion courante		6 693.52

		TOTAL :	11 767.80	11 767.80
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES	
2151 - 112	Réseaux de voirie	1 411.43		
2313 - 114	Constructions	857.52		
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement			2 268.95
		TOTAL :	2 268.95	2 268.95
		TOTAL :	14 036.75	14 036.75

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, adopte en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Votants : 7
Pour : 7
Contre : 7
Abstention : 0

Délégation du conseil municipal au Maire

L'ensemble du conseil municipal dit avoir reçu le document récapitulatif des attributions exercées par le Maire en application de la délibération du 24 juin 2014 en même temps que la convocation pour cette assemblée et n'a pas de question.

Questions diverses

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) – CDC du Sauveterrois

Monsieur le Maire et Monsieur Alain Combes font un point sur la situation de la Communauté de Communes (CDC) du Sauveterrois. Le 21 décembre 2015, en conseil communautaire de la CDC du Sauveterrois, 18 voix étaient contre la fusion avec la CDC du Targonnais et 28 étaient pour. Sous réserve de l'acceptation de Monsieur le Préfet, qui avait proposé un regroupement de la Communauté de Communes du Targonnais avec une autre Communauté de Communes que celle du Sauveterrois, la fusion serait effective au 1 janvier 2017.

Ce nouveau territoire augmenterait la CDC du Sauveterrois à plus de 16 000 habitants.

Une minorité des élus de la CDC du Sauveterrois sont réticents par rapport à l'augmentation de la population et de la surface du futur regroupement.

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale va émettre un avis et Monsieur le Préfet donnera son accord ou désaccord.

Office de Tourisme de l'Entre-deux-Mers (OTEM) – CDC

Monsieur le Maire dit qu'il a participé à une réunion où l'intervenante a présenté les gîtes communaux de Rimons, labélisés « Gîtes de France ». A Gornac, le bâtiment de l'ancienne Poste pourrait être transformé en gîte avec une capacité d'accueil de 4 chambres. Au vu de l'enthousiasme de l'assemblée, Monsieur le Maire indique qu'il va prendre contact avec la Présidente de l'Association des Gîtes de France.

Monsieur Alain Combes indique que les environs de Bordeaux attirent de plus en plus de touristes.

Monsieur le Maire dit qu'il faut être vigilant car il y a déjà 2 gîtes à Gornac.

Pays du Haut Entre-Deux-Mers

Une nouvelle **Opération Collective de Modernisation (OCM)** de l'Artisanat, du Commerce et des Services va être lancée dans le cadre de financements européens.

Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde (SDEEG)

Monsieur Jérôme Panche déplore la difficulté qu'il a à assister aux réunions qui ont lieu le jeudi à 10h à Bordeaux et qu'il lui est très difficile de s'y rendre car cela représente une journée complète de travail de perdue.

Syndicat de l'Entre-deux-Mers-Ouest pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SEMOCTOM)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur Nicolas Dupart, agent technique, va distribuer le calendrier de ramassage de l'année 2016.

Téléthon 2015 – point sur les résultats

Le montant global versé à l'AFM Téléthon est de 2 036.39€, il y a une augmentation par rapport à l'année dernière. La Troupe, qui cesse son activité, a donné les boissons sans alcool. Les viticulteurs ont été très généreux. Le nombre de dons de lots était important, de ce fait, les organisateurs n'ont pas eu à compléter la liste de lots par des achats.

Par rapport à la fréquentation, il y a eu moins de participants au loto qu'en 2014. La belote a encore été un franc succès (46 équipes). Pour le repas du samedi soir, 60 personnes ont répondu présentes.

Madame Marie-Thérèse Lestage s'adresse au conseil municipal en lui demandant de venir prêter main forte pour l'organisation, les bénévoles sont très peu nombreux.

Organisation du repas des aînés et des vœux

Monsieur Nicolas Dupart, agent technique, va distribuer les invitations.

L'année dernière le Maire et les Adjointes avaient participé au financement d'un repas aux aînés pour un montant de 13€/personne service non compris.

Cette année, une demande d'offre a été formulée à La pizzeria de Gornac et à M. Rouzié (traiteur).

Madame Marie-Thérèse Lestage s'adresse au conseil municipal en rappelant qu'afin de pérenniser ce type d'action, il est indispensable de prêter main forte à l'organisation, les bénévoles sont très peu nombreux.

Point sur la Maison de Santé

Au bout d'une petite année d'existence, Monsieur le Maire souhaite faire part à l'assemblée des évolutions :

- Le Médecin généraliste est ravi de l'activité et est débordé par les demandes de soins et suivis. Il cherche un remplaçant pour les mercredis et vacances scolaires.
- La psychologue exerce également à Langon, où elle est victime de son succès, c'est pourquoi, elle quitte les locaux gornacais en donnant le contact d'une consœur très intéressée en lui indiquant qu'il y a un potentiel d'une journée de travail par semaine.
- La massothérapeute n'a pas suffisamment d'activité dans les médecines douces et va donc exercer à son domicile.

De ces faits, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se mettre en quête pour trouver un(e) psychologue et dentiste et autres professionnels.

Voyage scolaire à Sotrum

La professeure d'Allemand du collège de Sauveterre de Guyenne avait demandé au conseil municipal une subvention pour 5 élèves Gornacais. Le conseil municipal avait délibéré favorablement.

Madame Julie Hartman a informé Monsieur le Maire que ce voyage n'aura finalement pas lieu dans l'année scolaire 2015/2016.

Le Saloon

Monsieur Alain Soulard a loué les locaux du bas (Le Saloon). Les locataires ont indiqué à Monsieur le Maire que ce lieu public sera ouvert de 18h à 2h.

Suite à la communication de divers documents liés à la sécurité, Monsieur le Maire signera le récépissé de déclaration de mutation pour la licence IV.

Propositions de la commission "SCoT"

La carte avec les parcelles à urbaniser qui a été établie par la commission est projetée et complétée en direct.

Aménagement du bourg

Monsieur David Blazquez travaille actuellement sur les plans de l'aménagement de la place de la Mairie et de l'église.

Recensement de la population

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que la population légale en vigueur au 1^{er} janvier 2016 est de 401 habitants.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le 26 janvier 2016 à 20h45 à la Mairie de Gornac.

La séance est levée à 22h45.

LAMOUREUX Pierre Didier	
COMBES Alain	
LESTAGE Marie-Thérèse	
PANCHE Jérôme	
ARROYO Frédéric	
POSSAMAÏ Michel	